

RETOUR SUR 1 AN D'EXISTENCE NON REPRÉSENTATIVE



<u>23 septembre 2022</u>

<u>L'accord est soumis à signature</u>

<u>14 septembre 2022</u>

<u>Une augmentation générale !</u>

28 et 29 juillet 2022

Reprise des négociations

4 juillet 2022

<u>Dépôt du préavis de grève</u>

<u>13 au 21 juin 2022</u>

Premier sondage PNC

28 avril 2022

<u>Première réunion avec la direction</u>

Octobre 2021

<u>Réouverture de la section</u> SNPNC <u>20 septembre 2022</u>

<u>Retour à la table des</u> <u>négociations</u>

<u>31 juillet au 2 août 2022</u>

<u>Second sondage PNC</u>

<u>24 juillet 2022</u>

Une mobilisation historiaue!

<u> 2 juillet 2022</u>

<u>Un accord signé contre l'avis des</u>

<u>PIVC</u>

<u>12 juin 2022</u>

<u>Premières avancées</u>

<u> 16 avril 2022</u>

Création de l'intersyndicale





Octobre 2021

RÉOUVERTURE DE LA SECTION SNPNC TO

=> Nouvelle équipe, nouveau départ!

Le SNPNC est créé dans le but d'enfin provoquer l'étincelle du changement et faire avancer la cause de la défense des droits des salariés TO, après 4 années dépourvues d'avancées notoires.

Le sujet qui nous tient à cœur : le SMMG, délaissé depuis des années par les autres organisations syndicales. Nous alertons donc l'entreprise à la fin de l'année 2021 que les PNC en contrat CDS/CDD sont payés sous le seuil du SMIC LÉGAL.





Le 16 avril 2022

CRÉATION DE L'INTERSYNDICALE PNC TRANSAVIA

L'intersyndicale PNC Transavia est créée dans l'espoir d'unir les efforts des organisations syndicales et d'entamer des négociations visant à obtenir la revalorisation pour tous des grilles de salaires.

Nous demandons également des négociations sur la qualité de vie au travail et sur la fatigue (laquelle ne cesse de croître en raison d'une gestion hasardeuse des plannings et du montage des rotations).





Le 28 avril 2022

PREMIÈRE RÉUNION AVEC LA DIRECTION

=> S'ensuivront pas moins de 15 réunions de négociations.





Le 12 juin 2022

PREMIÈRES AVANCÉES

La direction met sur la table la stabilité planning à J-14, la prime PEPA, l'augmentation temporaire de la prime transport, la création d'un nouveau palier de la prime de satisfaction client et la création de la commission de suivi fatigue.

Les avancées ne sont pas négligeables mais largement insuffisantes.

En effet, aucune augmentation générale n'est proposée.





Du 13 au 21 juin 2022

PREMIER SONDAGE PNC

L'Intersyndicale organise un référendum et demande à l'intégralité de la population PNC de se prononcer sur ces propositions.

Les membres de l'équipe du SNPNC rédigent et organisent le sondage . Vous êtes 750 PNC/CC/INS à y répondre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Vous êtes 95% à ne PAS ÊTRE SATISFAITS des propositions de notre direction. Et vous êtes 91% à être prêts à faire grève afin d'être entendus.





Le 2 juillet 2022

ACCORD SIGNÉ CONTRE L'AVIS DES PNC

Signature de l'accord par 3 Organisations sur 4.

La CGT (seul syndicat représentatif, qui nécessitait leur signature pour appliquer l'accord), l'UNAC et l'UNSA TO décident cependant de signer cet accord, contre l'avis général des PNC.





Le 4 juillet 2022

LE SNPNC DÉPOSE LE PRÉAVIS DE GRÈVE

Le SNPNC est désormais isolé dans son souhait de porter à leur terme les attentes exprimées des PNC, et dépose en dernier recours un préavis de grève.

Malgré plusieurs sollicitations du SNPNC TO auprès de notre ancienne PDG, Nathalie Stubler et de notre ancien DG, Hervé Boury, afin de reprendre le dialogue et éviter la grève, nous ne sommes pas reçus. Une grève de 5 jours a donc lieu.





Le dimanche 24 juillet 2022 MOBILISATION HISTORIQUE!

Le PDG d'AF/KLM prend les rênes.

La mobilisation des PNC est historique.

Son ampleur conduit le PDG d'AF/KLM, Ben Smith, à intervenir et sollicite le SNPNC à une entrevue. La reprise des négociations est décidée et organisée par Ben Smith et Oltion Carkaxhija.





28 et 29 juillet 2022 REPRISE DES NÉGOCIATIONS

En présence de La CGT, dont la présence est requise en tant qu'unique organisation syndicale représentative. Le SNPNC obtient l'alignement du SMMG de l'échelon 0 avec le SMIC. Le **SMMG d'entrée** est donc **revalorisé de 8,78**%.

Afin de respecter l'enveloppe globale maximale imposée par notre direction et de permettre aux PNC les plus anciens de bénéficier également d'une augmentation significative, un gel de l'ancienneté est décidé, uniquement entre l'échelon 0 et l'échelon 1. L'échelon 2 bénéficie quant à lui d'une majoration liée à l'ancienneté (gyt) de 0,7% puis à partir de l'échelon 3, la gyt de 2% est restaurée.

Ce système permet à l'ensemble de la population PNC de bénéficier au minimum d'une augmentation générale de 5,27%.

D'autre part, concernant le volet "fatigue", nos demandes de mise en place de règles écrites strictes ("hard rules") pour encadrer les rotations fatigantes ayant été catégoriquement rejetées par notre direction, nous demandons à être intégrés à la Commission de suivi fatigue.

À la suite de la grève, un accord sur le SMMG a donc été trouvé en l'espace de 3 réunions, programmées sur une période de 6 jours.





Du 31 juillet au 2 Août

SECOND SONDAGE PNC

Un nouveau sondage est mis en place pour connaître votre décision d'approuver ou de refuser cet accord. À 84%, vous vous prononcez POUR la signature de cet accord.





Le 14 septembre 2022

AUGMENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE AIR FRANCE DE 5%

Air France, via le PDG du groupe, annonce une augmentation générale des salaires de 5%.

La direction de Transavia considère que ces 5% sont déjà inclus dans l'augmentation que nous avons obtenue quelques semaines plus tôt.

Le SNPNC monte au créneau et déclenche de nouvelles réunions afin d'obtenir une grille de salaire plus favorable en tenant compte de l'inflation et des principes d'égalité de traitement.





Le 20 Septembre 2022

RETOUR À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

Une nouvelle réunion est programmée en présence de toutes les organisations syndicales.

Le SNPNC propose une nouvelle grille avec une nouvelle augmentation, sur le principe de la première limitant l'augmentation des deux premiers échelons, toujours du fait de la nécessité de respecter l'enveloppe budgétaire imposée.

La CGT propose quant à elle de réintégrer les 2% d'augmentation annuelle dès l'année 1 mais en abaissant légèrement le SMMG de l'année 0.

La proposition de la CGT étant globalement mieux-disante et acceptée par la direction, le SNPNC se positionne favorablement.





Le 23 septembre 2022

ACCORD SOUMIS À SIGNATURE

L'ensemble des organisations syndicales le signe.

Cette deuxième phase de négociation sur l'augmentation des salaires aura donc abouti en l'espace de 9 iours.





L'heure est à la campagne et aux élections syndicales...

Avec le SNPNC, ce sont les PNC qui décident sur les choix qui impactent leur avenir. Nous, vos élus et futurs élus, vous représentons et portons votre voix de manière factuelle, transparente et apolitique car nous sommes avant tout PNC.

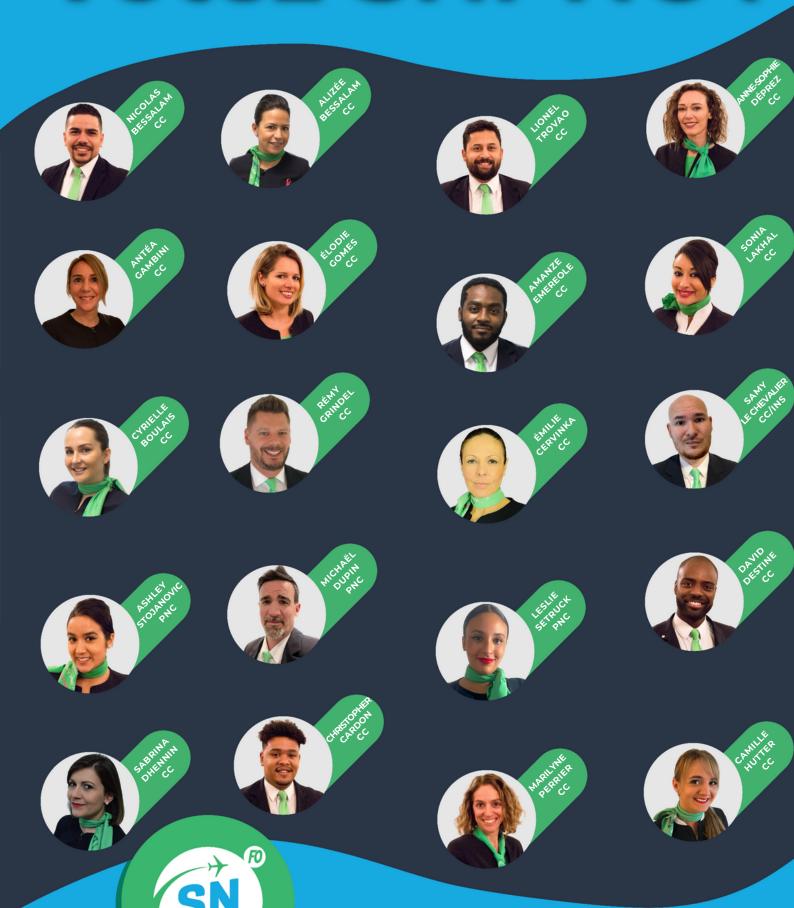
Vous pouvez le constater chaque jour, nous répondons dès que possible à vos demandes, à vos requêtes et sommes à l'écoute de vos idées. Qu'il s'agisse du respect de l'ACE, de l'attribution de primes ou de problèmes administratifs, nous répondons présents.

Vous êtes déjà des centaines à nous faire confiance et êtes de plus en plus nombreux chaque semaine. Nous en sommes fiers et vous en remercions. Grâce à votre soutien et votre mobilisation, nous avons accompli en un an et demi, en dépit de notre statut "non représentatif", ce qu'aucun autre syndicat n'avait accompli en 4 ans.

Comme vous avez pu le constater dans le passé avec le SNPNC, lors d'événements majeurs ce sont les PNC qui ont le dernier mot. Le SNPNC sera toujours présent à vos côtés.

snpncfo.transavia@gmail.com FACEBOOK SNPNC INSTAGRAM SNPNC_TO TWITTER SNPNC POUR ADHÉRER AU SNPNC

Votez SNPNC!



Du 23 mars au 4 avril